

Les dispositions financières

Rémunération en fonction de l'âge et de l'année de formation. Formation financée par l'opérateur de compétences : OCAPIAT. Aides à l'hébergement restauration et permis de conduire



Modalités de candidature

Prendre contact avec le centre ou compléter le dossier de candidature sur le site internet



Modalités d'inscription

- Entretien individuel de motivation
- Test de positionnement
- Être en **recherche d'un contrat d'apprentissage**. Possibilité d'intégrer la formation pendant 3 mois avant d'avoir conclu un contrat d'apprentissage

RECRUTEMENT EN CONTINU SUR L'ANNEE

Session de formation de septembre à juin

Délai d'accès à la formation :

15 jours avant le début de la formation.

AUCUN FRAIS PÉDAGOGIQUE

TAUX DE REUSSITE	75%
TAUX D'INSERTION	67%
TAUX DE SATISFACTION	80%
TAUX DE RUPTURE	INSERJEUNES

SESSION PRECEDENTE

CANDIDATEZ



<http://www.cfa-cfppa65.fr>



11 bis avenue des Acacias
65500 Vic-en-Bigorre



(+33) 05 62 31 82 00



Pour plus d'infos, contactez :
cfa-cfppa65@educagri.fr

MAJ : 07/12/2024



Formation accessible en fonction
de la situation du handicap

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté
alimentaire. Date d'échéance de l'enregistrement : 01 Janv. 2029



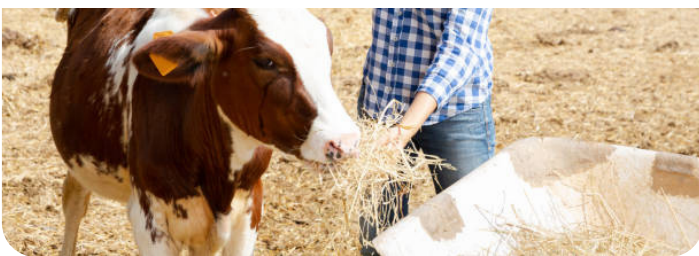
CFA-CFPPA65
L'apprentissage et la formation continue dans les Hautes-Pyrénées

BREVET PROFESSIONNEL
**RESPONSABLE
D'ENTREPRISE AGRICOLE**
BP REA
VIC-EN-BIGORRE



Niveau 4 / N°RNCP 38093

**FORMATION APPRENTISSAGE
DIPLOMANTE**



OBJECTIFS

Acquérir des compétences dans le domaine des productions agricoles: B2Conduire et vendre une production agricole, piloter et gérer l'entreprise, organiser le travail, mettre en œuvre les différentes réglementations. Mener un projet professionnel d'installation en tant que chef d'entreprise agricole. Obtenir la capacité professionnelle agricole pour pouvoir prétendre aux aides à l'installation

**24 MOIS
DE FORMATION**

**595 HEURES/an
AU CFA-CFPPA65**

**17 SEMAINES/an
AU CFA-CFPPA65**

**30 SEMAINES/an
EN ENTREPRISE**

Dispositif d'évaluation : Unités capitalisables (UC) qui valident des blocs de compétences. Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

UNITES CAPITALISABLES

- UC1** Se situer en tant que professionnel
- UC2** Piloter le système de production
- UC3** Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- UC4** Assurer la gestion technico économique, financière et administrative de l'entreprise
- UC5** Valoriser les produits ou services de l'entreprise

UCARE1 **au choix:** Conduire un atelier de production ou conduire un atelier de transformation ou une activité de service.

UCARE1 **au choix:** Gérer l'énergie sur l'exploitation agricole, Auto-construction d'un outil de l'entreprise agricole

Au choix : production laitière ou animaux de boucherie ou production porcine ou maraîchage ou production de grandes cultures, ou production apicole



“ Devenez chef d'exploitation agricole ou salarié hautement qualifié en intégrant notre centre de formation ! ”

- Avoir entre 16 et 29 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) ou justifier d'une activité dans le domaine agricole ou 3 ans dans un autre domaine

Conditions d'environnement du métier
Travail en extérieur, pénibilité physique

Principaux débouchés
Chef d'exploitation agricole ou salarié agricole

**Possibilité de poursuivre en
BTSA en alternance**